

Royaume du Maroc
Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire



المملكة المغربية
وزارة التعمير وإعداد التراب الوطني

Le Ministre

الوزير

Discours du Ministre

**Conférence : «Cohésion territoriale et
croissance inclusive dans une
Méditerranée en transition»**

Marseille, 6 Novembre 2015

Monsieur le Président du Centre pour l'Intégration en Méditerranée ;

Madame le Ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique ;

Monsieur le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Monsieur le Maire de Marseille ;

Mesdames et Messieurs.

C'est avec un grand intérêt et un réel plaisir que je participe à la clôture de cette conférence sur la « Cohésion territoriale et la croissance inclusive dans une Méditerranée en transition » organisée conjointement par le Centre pour l'Intégration en Méditerranée et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je voudrais tout d'abord saluer les efforts du centre pour l'Intégration en Méditerranée CMI qui œuvre au quotidien avec l'ensemble de ses partenaires pour promouvoir le développement durable dans la région méditerranéenne et faire converger les politiques vers une plus grande intégration.

Je voudrais également souligner la forte mobilisation des intervenants des différents pays qui ont pris part à cette conférence et la qualité de leurs interventions et recommandations.

Mesdames et Messieurs

Cette nouvelle ère de mondialisation et d'urbanisation soutenue a engendré des transformations majeures et des schémas de développement qui offrent des opportunités de croissance tout en posant par ailleurs des défis considérables qu'il s'agisse de répondre aux besoins inhérents à l'urbanisation, de réduire les inégalités ou de renforcer la cohésion socio-spatiale.

Face à ces défis et enjeux, nous devons aujourd'hui repenser les relations entre les territoires urbains, péri urbains et ruraux, repenser la question des relations entre les pôles de dynamisme économique et les territoires relégués. En somme, il s'agit de repenser la solidarité des territoires.

Mesdames et Messieurs

Le dernier rapport de Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unis sur le programme de développement durable pour l'après 2015 intitulé « La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète » ainsi que les 17 objectifs du développement durable annoncés, ont souligné les transformations en cours et sont un appel universel au changement, à l'adaptation dans l'objectif d'un développement durable de nos territoires.

Ceci appelle aujourd'hui le développement de conceptions plus viables, de solutions innovantes et adaptées, de pratiques plus rationnelles et durables, de réformes institutionnelles et structurelles réduisant les inégalités.

Mesdames et Messieurs

Nous sommes tous appelés aujourd'hui (politiques, élus, citoyens, entreprises,...), comme vous l'avez tous souligné durant cette journée, à formuler et à mettre en œuvre des politiques territoriales inclusives intégrant des approches novatrices à travers :

- un développement de stratégies adaptées au capital territorial, offrant à tous les citoyens un égal accès aux services, et visant un aménagement de l'espace plus compact, mieux connecté et mieux intégré ;
- des programmes de renforcement de la résilience territoriale permettant de disposer des conditions d'habitabilité (accès équitable aux services et équipements de base, aux espaces verts, à la mobilité et aux processus participatifs, ...) et de durabilité (préservation, rationalisation, compacité et compétitivité), ce qui constitue un élément fondamental pour la co-construction durable des territoires de demain ;
- une gouvernance intégrée qui favorise les synergies et les solutions «gagnant-gagnant», qui encourage la cohérence des politiques sectorielles à différents niveaux de prise de décision, permettant ainsi d'atténuer les disparités sociales et spatiales ainsi que la fragmentation sociétale et spatiale qui en découle.

Il s'agit aujourd'hui d'offrir à tous les citoyens le droit d'accès à des territoires démocratiques, inclusifs et participatifs, du bien-être et du vivre-ensemble, accessibles, ... dotés d'une vision pour le futur.

Mesdames et Messieurs

Dans ce sens, permettez-moi de rappeler brièvement l'expérience d'un pays comme le Maroc qui a engagé durant ces deux dernières décennies de nombreuses réformes en matière de gouvernance, de démocratie, de droits de l'homme et de participation citoyenne.

La constitution adoptée en 2011, à la suite d'un référendum, constitue le grand tournant démocratique du pays et le choix irréversible de construire un Etat de droit basé notamment, sur le respect des libertés fondamentales, la participation, le pluralisme, la bonne gouvernance et la libre administration permettant de développer une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, de l'égal accès aux services, du respect de la dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté.

La constitutionnalisation de la régionalisation est également un tournant majeur dans les modes de gouvernance territoriale et une option résolue pour la rénovation et la modernisation des structures de l'Etat œuvrant pour le développement durable des territoires et le maintien des équilibres.

Le Maroc a aussi œuvré à la mise en place de plusieurs conseils, institutions et instances de bonne gouvernance, de probité, d'équité, de transparence, de concertation, de protection et de médiation faisant de ce pays un modèle de démocratie et de gouvernance.

Mesdames et Messieurs

Les élections législatives de 2011 comme les élections régionales et communales de 2015 au Maroc, témoignent également du grand pas démocratique du pays en matière d'élections libres non contestées. Ils ont permis au Maroc cette distinction « d'exception » dans son environnement régional.

Par ailleurs, le Maroc s'est engagé dans le lancement de plusieurs programmes et stratégies qui ont permis ainsi d'enclencher une dynamique de développement qui se distingue par une approche novatrice de contractualisation et de partenariat, de mise en convergence et de participation, d'évaluation et de mise en œuvre permettant de transcrire les principes de la bonne gouvernance et de la démocratie participative visant le développement de territoires inclusifs, productifs, solidaires et durables.

Certes, le chemin à parcourir reste encore long pour anéantir les disparités territoriales, asseoir une croissance inclusive et améliorer la convergence des politiques et stratégies sectorielles ; mais notre pays a mis sur les rails cette ambition nationale de faire du Maroc un Hub stratégique et un acteur incontournable sur la scène régionale et internationale.

Mesdames et Messieurs

Au nom de tous les responsables, ici présents, je vous présente mes sincères félicitations pour la qualité des exposés, des débats, des interventions et des recommandations.

Les échanges issus de cette rencontre constituant un engagement de nos pays respectifs, permettront certainement de guider les politiques d'amélioration du développement des territoires.

Face aux défis et enjeux urbains auxquels sont confrontés les pays de la méditerranée, je souhaite que les gouvernements, qui ont enregistré de bons résultats à ce jour, maintiennent et consolident leurs efforts pour améliorer la cohésion territoriale et favoriser la croissance inclusive des territoires.

Sur ce, je réitère mes vifs remerciements au Centre pour l'Intégration en Méditerranée et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour leur implication pour la réussite de cet événement de haute portée stratégique.